



Cette formation prépare aux métiers liés aux transactions immobilières (négociation, prospection, promotion, etc.) à la gestion locative (logements privés et logements sociaux) et de copropriétés (administrateur de biens, syndic, etc.). Le diplôme permet d'être opérationnel dans un grand nombre de secteurs de l'immobilier, permet de poursuivre des études vers des licences professionnelles dédiées à l'immobilier et, surtout assure l'obtention de la carte professionnelle indispensable pour ouvrir sa propre entreprise (agence immobilière, cabinet de gestion, etc.). Les contenus de la formation reposent principalement sur les techniques de l'immobilier dont les principaux supports sont le Droit et la Gestion quantitative.

enseignements

Culture générale
Langue vivante étrangère appliquée à l'immobilier
Ingénierie de l'immobilier :
- droit et veille juridique
- économie de l'immobilier
- architecture, habitat et développement durable
Techniques de l'immobilier :
- transaction (location et vente)
- gestion immobilière (location, et copropriété)
Communication professionnelle (en français et en langue étrangère)
Langue vivante 2 facultative



**Inscription sur
admission-postbac.fr**

Le diplôme du BTS Professions immobilières (comme la licence en droit) permet d'obtenir la carte professionnelle obligatoire à l'ouverture de sa propre agence immobilière, ou de son propre cabinet de gestion.

débouchés

Le diplôme permet d'effectuer plusieurs métiers dont les suivants :

Négociateur immobilier (agent immobilier)
Gestionnaire des biens locatifs (administrateur de biens, gestionnaire en HLM).
Syndic de copropriétés (administrateur de biens),
Etc

Ces métiers peuvent être effectués dans des entreprises variées : de l'agence immobilière locale, au promoteur, aux organismes de logements sociaux, et aux entreprises gérant des locaux commerciaux, etc.

De plus, les études peuvent être poursuivies par la préparation de licences professionnelles (une douzaine existe en France, de spécialités immobilières différentes), conduisant elles-mêmes à des masters.

stages

Des stages sont organisés pendant les deux années correspondants aux métiers préparés.
Leur durée est de 14 semaines et font l'objet de la rédaction de l'analyse de situation(s) professionnelle(s)

profil

- une faculté d'écoute, de dialogue et de contact ;
- le goût des responsabilités ;
- l'esprit d'équipe ;
- aptitude à la discrétion ;
- un intérêt très prononcé pour l'apprentissage du droit ;
- l'économie et la gestion ;
- une bonne présentation,
- une très bonne maîtrise du français écrit et oral,
- un bon niveau dans le traitement des données quantitatives : les chiffres !
- la volonté de fournir des efforts et de travailler très régulièrement ; le diplôme étant difficile à obtenir.

Lycée Jean Lurçat
121 rue de Patay 75013 PARIS
Tél: 01 44 06 77 50
Fax: 01 44 06 77 60